



Organisation du rallye nocturne du samedi 11 février 2023

Le samedi 11 février 2023, l'OHV, Orchestre d'Harmonie de Volmerange-les-Mines, organise le Rallye Nocturne, une marche dans la nature suivie d'un repas. Le départ de la marche se fera entre 18h30 et 19h15 à l'école de musique, 2 rue de la Mine, à Volmerange-les-Mines. Le repas sera servi à la salle de fêtes, rue des écoles.

Attention ! Le nombre de participants est limité à 180 personnes. Les inscriptions seront donc enregistrées par ordre d'arrivée et confirmées sous réserve du règlement.

Inscription

Le montant de l'inscription est fixé à 15€ par personne, incluant la participation à la marche et le repas. Les boissons ne sont pas comprises.

Les inscriptions et règlements doivent être effectués au plus tard le lundi 6 février via le bulletin ci-dessous le lien : [OHV - Fiche d'inscription au rallye nocturne du 11 février 2023](#) ou le QR code ci-contre.

Le bulletin papier d'inscription et le règlement sont à déposer ou envoyer à l'OHV 2 rue de la Mine - 57330 Volmerange-les-Mines.

Mail : ohv@laposte.net



Rallye

Pour simplifier l'organisation du rallye, la marche se fera par équipes n'excédant pas 10 personnes. Les marcheurs solitaires et les couples seront invités par les organisateurs à constituer ensemble une équipe ou à se joindre à une équipe existante. Les équipes complètes pourront partir à tout moment entre 18h30 et 19h15. Pour ce faire, le **référent** de l'équipe, interlocuteur unique des organisateurs pendant la préparation du rallye, se présentera à l'école de musique pour recevoir un kit de participation. Il est conseillé de se munir:

- de chaussures montantes adaptées à la marche
- d'une lampe (à n'utiliser qu'en cas de nécessité afin d'apprécier le paysage nocturne)
- de quoi écrire (une feuille de papier et un crayon)
- de chaussures voire d'un pantalon de rechange pour l'accès à la salle des fêtes (merci pour le personnel qui nettoiera la salle)

Repas

Le repas sera servi à la salle des fêtes au fur et à mesure des arrivées à partir de 20h30.

Au menu : Waterzoï de poulet / Fromage / Dessert et café

Venez nombreux et bon amusement !



Inscription au rallye nocturne du samedi 11 février 2023

		Date de réception	
Nom		Prénom	
Tél. domicile		Tél. mobile	
Adresse email (En majuscule)			
Nombre de participants		Montant à payer (nombre de participant x 15 €)	
Règlement	<input type="checkbox"/> Chèque – <input type="checkbox"/> Virement – <input type="checkbox"/> Espèce		
<input type="checkbox"/> J'autorise l'OHV à garder vos coordonnées afin de pouvoir vous contacter pour le prochain rallye			

Liste des participants	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	
Nom, Prénom	

Modalités d'inscription et de participation :

- L'OHV gardera vos coordonnées 6 mois sauf accord pour l'organisation du prochain rallye nocturne.
- Par le biais de votre inscription, vous autorisez expressément l'OHV à prendre des photos ou vidéos et à utiliser les images des participants inscrits sur ses supports de communication, sans limitation de durée, ni autres formalités préalables.
- Le règlement est à effectuer pour le lundi 6 février au plus tard.
Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'OHV. Les chèques ou espèces sont à envoyer ou déposer à l'OHV, 2 rue de la Mine - 57330 Volmerange-les-Mines. Le virement à effectuer sur le compte IBAN FR76 1027 8051 6300 0101 9644 044 (BIC : CMCIFR2A) avec la communication : Rallye nocturne 2023 - Inscription Prénom Nom.
- Sauf désistement d'un ou plusieurs participants formellement communiqué par écrit (par mail, courrier ou SMS) au plus tard le lundi 6 février, aucun remboursement ne sera effectué.

Inscription à déposer à l'OHV. Pour toute question : mail : ohv@laposte.net ; GSM : 06.42.59.51.85 (Yves Collet – merci de laisser un message).